

DIMANCHE MATIN

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE INTERDITE
Même partielle
(Loi du 11 Mars 1957)
Conservatoire cantonal
(Code Pénal, Art. 415)

Durée: 3 mn.

pour Batterie Solo

Bertrand RENAUDIN



INTERPRÉTATION:

- Ternaire pour l'ensemble.
- Tempo à la main droite avec Charleston sur 2 et 4 temps.
- Instrument bien réglé pour les résonances Fûts-Cymbale.

♩ = 120

THEME



al coda ⊕



Thème

